

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal  
du lundi 10 septembre 2012, à la salle de la Châtelaine**

Présidence : Mr Christian Ramuz  
Membres présents : 29  
Membres excusés : 10  
Membre absent : 1  
Secrétaire: : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h30, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroulera comme suit :

1. Assermentation
2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 18 juin 2012
3. Lecture du courrier
4. Transformation de la salle de classe et vestiaire du collège en logements selon préavis municipal n°01/2012
5. Election d'un nouveau membre à la commission des finances
6. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
7. Divers et propositions individuelles

**1. Assermentation**

Mr le Président procède à l'assermentation du nouveau conseiller Mr Renaud MARCHAT et lui explique les consignes à respecter pour les prises de parole.

**2. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 18 juin 2012**

Personne n'ayant de remarque, le PV est approuvé, à main levée, à l'unanimité

### **3. Lecture du courrier**

Mr Christian RAMUZ n'a aucun courrier à nous lire.

### **4. Transformation de la salle de classe et vestiaire du collège en logements selon préavis municipal n°01/2012**

Mr Gérald CHARLET regrette le délai trop court pour l'étude du préavis et la difficulté à contacter les autres membres de la commission. Mr le Président promet que, dorénavant les coordonnées des membres seront jointes aux convocations des commissions.

Mr Gérald CHARLET nous lit son rapport et explique le projet de la Municipalité qui consiste à transformer l'ancienne classe en un appartement de 2 pièces et le vestiaire en un studio. Le tout, sans engager de frais trop importants. L'alternative d'une rénovation complète et extensive du bâtiment, plus onéreuse, n'est pas envisagée pour l'instant. A l'étude des devis proposés et des rentrées escomptées, la commission demande au Conseil de soutenir ce projet.

Mr Gilbert RAMUZ nous lit à son tour le rapport de la commission des finances sur le sujet. Le financement de la benne compacteuse étant finalement assuré par un emprunt, la caisse communale peut assumer le coût des travaux estimés. La commission des finances soutient donc également ce projet.

Mr Francis CHENEVARD présente les plans et commente la répartition des pièces.

Mme Aline BASILIDES RAMUZ et Mme Joanne NEUENSCHWANDER proposent différentes versions d'aménagement pour le 2 pièces, afin d'assurer une bonne luminosité et un bon espace cuisine. Mr Daniel RUCH et Mr Francis CHENEVARD rassurent au sujet de la luminosité et expliquent la nécessité de faciliter l'installation des écoulements par rapport au logement de l'étage supérieur. Cependant ils promettent d'étudier aussi les versions proposées.

Mr Benjamin BORLAT propose de faire confiance à la Municipalité quant au choix de l'emplacement de la cuisine et de l'agencement général de ces logements.

Mr Francis CHENEVARD suivra le dossier avec les maitres d'état et le cuisiniste.

Personne ne demandant la parole, le préavis municipal n°01/2012 concernant la transformation de la classe et du vestiaire en logements est soumis au vote à main levée, et est accepté à l'unanimité.

### **5. Election d'un nouveau membre à la commission des finances**

Mr Roland Rimaz ayant quitté la commune, Mr Benjamin BORLAT qui était suppléant devient membre.

Mr Jacques POGET est proposé, puis élu à l'unanimité comme nouveau suppléant à cette commission.

## **6. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil**

Mr le Président demande que l'on complète la liste des coordonnées des membres du Conseil à la fin de la séance. Il accepte volontiers la remarque faite auparavant au sujet des délais laissés aux commissions et rappelle les votations du 23 septembre.

Mme Marion BOBAND demande à faire figurer l'adresse mail du Président sur les convocations pour faciliter l'annonce des éventuelles absences

Mr Francis CHENEVARD annonce la suppression du poids public devant l'auberge. Le mur refait sur la place par l'entreprise Bernard Rod de Ropraz est terminé et le devis de 10'500 CHF a été tenu. Les toilettes du refuge sont en cours d'installation par les travailleurs d'intérêts généraux et devraient bientôt être terminées.

Mr Philippe BAUD annonce à son tour la fin des travaux de rénovation des pavés devant la laiterie par Mr Daniel JORDAN. En ce qui concerne la station d'épuration, les problèmes avec la STEP demeurent, chaque mois les résultats sont mauvais. On projette donc de se relier à Lucens.

Au sujet des travaux de rénovation au collège du Raffort, Mme Christiane MARTIN GABLER annonce que 2 classes ont été refaites. En 2015, elles auront toutes été refaites, au rythme de 2 par année. Le galetas sera rénové cette fin d'année pour éviter la déperdition de chaleur.

Elle annonce également une pièce de théâtre à l'espace culturel des terreaux le 11 septembre, sur le sujet des soins palliatifs.

Mr Alfred NEUENSCHWANDER explique que le mauvais temps de cet été a provoqué beaucoup de travail dans les vignes. Les vendanges débuteront le 8 octobre et la vente des vins de la commune aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre dans la grande salle. La nouvelle benne compacteuse donne satisfaction, les alentours restent bien propres.

Mr Daniel RUCH rejoint Mr Alfred NEUENSCHWANDER. Tout le monde respecte l'utilisation de la benne. En raison du tri croissant, les déchets encombrants augmentent et la SATOM a fait une proposition intéressante pour le traitement de ces déchets.

En raison du succès des plaquettes pour le chauffage, il y a un grand tas de copeaux à la Moille aux Blancs. Cependant, on coupe un peu moins de bois en ce moment car le marché ne se porte pas très bien. Il a été fait plus de sylviculture.

Il évoque son expérience du Grand Conseil qui donne beaucoup de travail, même si la discipline laisse à désirer. Il remercie le Conseil d'avoir accepté le préavis concernant les travaux de transformation de la salle d'école en logements.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Mme Fabienne PORCHET se plaint du mauvais état du sentier de la place de jeu et Mr Daniel RUCH propose de le paver.

Mr Francis CHENEVARD prend la parole en tant que responsable de la course de côtes et remercie les villageois qui jouent le jeu et ne se plaignent pas du bruit. Il rappelle que cette course rapporte selon les années entre 7'000 et 10'000 CHF, ce qui permet de financer la société de gymnastique. Il appelle au volontariat pour aider à travailler sous la cantine et remercie la Municipalité pour sa contribution.

Mr Daniel RUCH annonce différentes fouilles permettant d'enterrer des lignes téléphoniques.

Mme Joanne NEUENSCHWANDER se plaint des véhicules empruntant les chemins forestiers à grande vitesse et Mr Daniel RUCH lui répond que des panneaux ont été commandés pour protéger la zone et ajoute que certains véhicules agricoles sont autorisés à circuler pour rejoindre leurs parcelles.

Mme Catherine MEISTER SCHWAGER évoque les avortements des vaches causés parfois par la néosporose canine, infection véhiculée par les crottes de chiens. Elle demande aux propriétaires de chiens de ramasser ces crottes, même dans les champs.

Mr Benjamin BORLAT et Mr Daniel RUCH proposent d'aider les agriculteurs en informant la population qui ignore cette maladie et ce risque. Un « tout ménage » et une information sur le site de la commune sont envisagés.

Plus personne ne demandant la parole, Mr le Président clôt la discussion. La séance est levée à 21h30 par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil

Le Président

La secrétaire